

Atelier 4 « La participation citoyenne dans les quartiers »

Animation :

Dominique IMBERT (Délégué du Préfet chargé de la politique de la Ville)

Safia Korsi-Cougoule (Direction départementale de la Cohésion sociale)

Véronique Lagrange (Communauté d'Agglo Loire Forez)

Asma Idbrahim (Adulte-relais)

Ordre du jour :

Fil rouge : Quel rôle pour les conseils citoyens ? Valoriser les savoirs d'usage pour renforcer la participation citoyenne.

- Qu'est-ce qu'un conseil citoyen ? Rappel de la loi et du cadre de référence
- Présentation d'une expérience de « participation citoyenne » développée sur le quartier de La Cotonne/Montferré
- Élargissement de la réflexion : à travers l'expérience présentée, comment ont été prises en compte les valeurs de la République et la laïcité ?

Retours d'expérience :

Cet atelier de réflexion avait la spécificité de ne pas aborder une thématique spécifique de la politique de la ville mais plutôt d'approfondir le rôle que pourrait avoir un conseil citoyens.

L'ensemble des représentants présents ont montré leur souhait sincère de s'engager dans cette nouvelle institution. Ils souhaitent que cet engagement soit pérenne et que les Conseils citoyens deviennent un acteur à part entière de la politique de la ville : « un moteur pour faire réagir les quartiers et la puissance publique » selon l'un des membres.

Une crainte a toutefois été émise sur les prérogatives réelles de ces conseils: comment s'assurer que le rôle des conseils citoyens ne se limite pas à seulement à une consultation ponctuelle mais bien à une « co-construction » de la politique de la ville.

Les représentants ont aussi insisté sur le caractère « citoyen » du Conseil et des devoirs que sa participation impliquait : respect des principes du pacte républicain, devoir de représentation des habitants du quartier prioritaire.

Préconisations / Recommandations :

n.a.

Besoins exprimés en termes d'accompagnement et de formation :

Les besoins de formation sollicités recouvrent 2 thématiques :

- Vie associative : comment mobiliser les habitants des quartiers, prendre la parole en public et animer la vie associative dans les quartiers ?
- Politique de la ville : sensibilisation sur les principaux dispositifs de la politique de la ville et particulièrement le contrat de ville (procédure d'élaboration, d'amendement, mise en œuvre, parties prenantes etc.)

La question des moyens mis à disposition des conseils citoyens a aussi été évoquée. Un projet de Fonds de participation des habitants a été présenté aux représentants des conseils citoyens. Il pourra appuyer le financement de petits projets (1500€/3000€). Par ailleurs, l'absence de local dédié constitue également une difficulté pratique pour certains conseils.

Le choix de la Loire de mettre une assistance à maîtrise d'ouvrage à l'appui des conseils citoyens a été saluée. Elle est assurée par la SCOP Kaleido'SCOP pour les 5 Conseils de Saint-Etienne, pour les autres, la procédure de sélection est en cours de finalisation.